

## ORIGINE DE L'ACCOMPAGNEMENT EN TRANSFERT DE FERME

Au début des années 1990, le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), l'Union des producteurs agricoles (UPA), la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) et le syndicat des Agricultrices observent que malgré le fait qu'il existe des services-conseils de qualité, des fermes se démantèlent au moment précis où la relève devrait normalement intégrer l'entreprise. Deux constats sont faits. D'abord, aucun service n'offre une démarche structurée aux entreprises en situation de transfert. Ensuite, la conciliation travail-famille est très exigeante. Le constat final : plusieurs entreprises sont liquidées en raison des facteurs humains.

Les partenaires unissent leurs efforts pour obtenir un guichet unique en matière de transfert et de démarrage d'entreprises agricoles. C'est en Estrie que le premier Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA) est instauré sous forme de projet pilote. Devant le succès de la formule, les CRÉA se développent dans les diverses régions du Québec. Ils élaborent une offre de service axée sur l'accompagnement dans le processus ainsi que sur la gestion humaine et organisationnelle pour les entreprises en situation de transfert ou faisant face à un changement stratégique (association, fusion, expansion, planification de projets, etc.).

À l'heure actuelle, à la suite de multiples fusions d'organismes œuvrant en services-conseils agricoles, il n'existe plus que deux organisations portant toujours l'appellation CRÉA au Québec, mais plusieurs conseillers offrent une intervention basée sur l'expertise développée dans cette organisation qu'on appelle « Approche CRÉA ».



Logo original



Logo 2019